



SENSIO®

**RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE
POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 AOÛT 2015
28 OCTOBRE 2015**

TECHNOLOGIES SENSIO INC.

RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE

Le présent rapport de gestion explique les résultats et la situation financière de Technologies SENSIO Inc. (« SENSIO » ou la « Compagnie ») pour le trimestre terminé le 31 août 2015 comparativement au trimestre clos le 31 août 2014. Ce rapport de gestion, préparé en date du 28 octobre 2015, sert de complément aux états financiers non audités et aux notes afférentes pour le trimestre clos le 31 août 2015. Il doit être lu en parallèle avec ceux-ci de même qu'avec les états financiers annuels audités pour l'exercice terminés le 31 mai 2015. Il vise à aider le lecteur à mieux comprendre les activités de SENSIO et les principaux éléments de ses résultats financiers. Les états financiers intermédiaires résumés de la Compagnie ont été préparés conformément à IAS 34 - Information financière intermédiaire, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers et le rapport de gestion ont été revus et approuvés par le comité d'audit et le conseil d'administration de la Compagnie. L'information dans ce rapport de gestion prend en compte tous les événements importants qui se sont produits jusqu'au 28 octobre 2015. Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités n'ont pas été revus par les auditeurs de la Compagnie. Des renseignements supplémentaires sur la Compagnie sont disponibles sur SEDAR (www.sedar.com) ainsi que sur le site de la Compagnie au www.sensio.tv.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion comporte des renseignements à caractère prospectifs. Ces énoncés concernent le rendement futur de la Compagnie, son exploitation, ses résultats financiers, sa situation financière, ses perspectives ainsi que ses occasions d'affaires. On peut reconnaître ces énoncés prospectifs à l'utilisation de termes tels « croire », « prévoir », « anticiper », « estimer », « s'attendre à » et à d'autres termes ou expressions similaires. Ces énoncés reflètent la vision actuelle de la Compagnie concernant des événements futurs et sont basés sur l'information disponible actuellement et sur des hypothèses considérées raisonnables. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs susceptibles d'avoir une influence sur les résultats, le rendement et la réalisation desdits énoncés. Ces facteurs, ne se limitant pas à ceux décrits, sont répertoriés à la rubrique « Risques et incertitudes ». Par conséquent, il est recommandé de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs puisque les événements futurs et les résultats réels pourraient différer sensiblement de nos prévisions. Sauf si la législation applicable l'exige, la Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour ces énoncés pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements futurs et elle ne s'engage nullement à le faire.

Description de l'entreprise

Fondé en 1999, Technologies SENSIO Inc. (www.sensio.tv) est un pionnier de l'industrie du 3D. Des références dans les secteurs de la télédiffusion et de l'électronique grand public, ainsi que pour les événements « live 3D » au cinéma, ont fait confiance à sa vision, son expertise et ses solutions de pointe, basées sur des technologies de traitement de l'image stéréoscopique, pour propulser de nombreuses « premières 3D », pour initier de nouveaux modèles d'affaires et pour générer des revenus immédiats grâce à une offre 3D différenciatrice.

La Compagnie utilise aujourd'hui ses technologies et son expertise 3D pour offrir le service de vidéo sur demande 3DGO!^{MC}, le premier service dédié exclusivement au 3D offrant des grands succès de studios Hollywoodiens directement aux consommateurs. SENSIO travaille avec certains des plus grands noms de l'industrie de l'électronique de consommation ainsi que de l'industrie du film pour offrir la première destination de choix pour les amateurs de films 3D.

Les technologies de SENSIO font l'objet de brevets et de procédures de protection de la propriété intellectuelle à travers le monde. SENSIO est à la cote de la Bourse de croissance TSX (SIO).

Faits saillants

- Signature d'une entente avec Twentieth Century Fox Studios ajoutant les titres d'un quatrième studio membre de la MPAA (Motion Picture Association of America) au service 3DGO!^{MC};
- Ajout du service 3DGO!^{MC} à la base de données de films « On Entertainment » de Gracenote permettant l'affichage des films disponibles sur 3DGO!^{MC} dans les moteurs de recherche utilisant ce produit dont notamment LG;
- Lancement de 3DGO!^{MC} sur les téléviseurs 3D de Samsung en septembre 2015;
- Augmentation des revenus de 3DGO!^{MC} de 78.9% comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Réalisations

Le premier trimestre de l'année financière 2016 a été marqué par la signature d'une entente avec Twentieth Century Fox Studios. Cet autre studio majeur permet d'ajouter 21 nouveaux titres à la librairie de 3DGO!^{MC}, incluant 8 nouveautés tel *Home*, *Exodus : Gods and Kings*, *Penguins of Madagascar* et *Poltergeist*.

Après la fin du trimestre, la Compagnie a annoncé en être venue à une entente avec Gracenote afin d'ajouter les titres disponibles à la base de données de films «On® Entertainment » de Gracenote. Cette entente vise à accroître la visibilité du catalogue de plus de 100 titres 3D de SENSIO sur les moteurs de recherche utilisant la base de données de Gracenote. Cette base de données est notamment utilisée par LG et donnera davantage de visibilité à l'application au moment où le consommateur s'apprête à faire son choix pour regarder un film.

La Compagnie a aussi annoncé le 22 septembre que le service 3DGO!^{MC} était maintenant disponible aux États-Unis et au Canada sur les téléviseurs 3D connectés de Samsung Electronics Co. Ltd. Avec ce lancement, la taille du marché potentiel du service a plus que doublé.

Finalement, la Compagnie a vu ses revenus de 3DGO!^{MC} augmenter de 78,9%, au cours de la période, passant de 17 784 \$ au premier trimestre de l'exercice 2014-2015 à 31 814 \$ pour le trimestre se terminant le 31 août 2015. L'augmentation s'explique notamment par la progression continue avec LG suivant le lancement de l'application au quatrième trimestre de l'exercice précédent de même que l'ajout de 19 nouveaux titres provenant de la nouvelle entente avec Twentieth Century Fox ainsi que celle renégociée avec Paramount. Cette progression est survenue dans une période qui est généralement moins propice à une amélioration.

Propriété intellectuelle

SENSIO a un modèle d'affaire qui inclut la vente de technologies sous licences. Dans ce contexte, la protection des technologies développées est primordiale. La direction met tout en œuvre pour s'assurer de protéger ses actifs et ainsi contribuer à valoriser la Compagnie. En date du présent rapport de gestion, la Compagnie avait 19 brevets d'octroyés et 7 en instance de l'être.

Mode de présentation des états financiers – Continuité d'exploitation

Au 31 août 2015, les actifs de la Compagnie incluaient la trésorerie et des dépôts à terme pour une valeur de 740 795 \$. La Compagnie avait aussi des comptes clients et autres débiteurs pour un montant de 247 529 \$. À la même date, les passifs de la Compagnie comprenaient des fournisseurs et autres créditeurs s'élevant à 878 595 \$.

La Compagnie doit compter sur le support de ses créanciers et/ou l'émission d'instruments de capital afin de soutenir ses activités de développement et commercialisation de ses produits. La Compagnie poursuivra ses efforts pour sécuriser du financement additionnel afin de soutenir la continuité de son exploitation. Il n'y a aucune certitude que les financements escomptés par la Compagnie ne se concrétisent. La continuité d'exploitation de la Compagnie dépend de sa capacité à lever du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Ces conditions indiquent l'existence d'une incertitude significative quant à la capacité de la Compagnie à poursuivre son exploitation, et ainsi de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal des activités.

Les états financiers ont été dressés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation qui suppose que la Compagnie poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités. Ces états financiers n'incluent pas d'ajustements des valeurs, ni de classement des actifs et passifs et produits et charges, qui pourraient s'avérer nécessaires si l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'était plus appropriée pour ces états financiers.

La Compagnie est exposée à un certain nombre de risques liés au développement fructueux et à la commercialisation de ses produits. Afin d'atteindre les objectifs de son plan d'affaires, la Compagnie prévoit réunir les capitaux nécessaires et réaliser des ventes.

Principales données financières

Les résultats de chacun de nos huit derniers trimestres sont présentés dans le tableau ci-dessous. L'information présentée a été préparée de la même façon que nos états financiers audités pour l'exercice clos le 31 mai 2015. Nos états financiers trimestriels n'ont pas faits l'objet d'une vérification par nos auditeurs externes.

	Exercice 2016	Exercice 2015				Exercice 2014		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Produits	80 589 \$	86 898 \$	102 881 \$	880 821 \$	320 468 \$	108 868 \$	156 039 \$	129 522 \$
Bénéfice (Perte) net(te)	(608 949) \$	(1 435 135) \$	(601 768) \$	213 580 \$	(200 001) \$	(2 403 345) \$	(895 874) \$	(1 163 646) \$
Bénéfice (Perte) de base et dilué(e) par action	(0,005) \$	(0,013) \$	(0,006) \$	0,002 \$	(0,002) \$	(0,02) \$	(0,01) \$	(0,02) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	112 219 686	107 135 146	103 997 145	101 452 441	100 987 111	93 536 726	89 719 342	76 971 787

Résultats d'exploitation

Produits

Au premier trimestre de l'année financière 2016, la Compagnie a enregistré des revenus de 80 589 \$ comparativement à 320 468 \$ un an plus tôt soit une diminution de 239 879 \$ ou 74,9%. Cette diminution s'explique principalement par une réduction des revenus de licences de 253 909 \$. Cette différence provient principalement de revenus que la Compagnie a reçu pour sa technologie SENSIO® S2DSwitch suivant une entente entre Wi-LAN Inc. et Sony au premier trimestre de l'exercice comparatif.

D'autre part, la plate-forme de vidéo-sur-demande 3DGO!^{MC} a permis de générer des revenus de 31 814 \$ au cours de la période comparativement à 17 784 \$ un an plus tôt soit une augmentation de 14 030 \$ ou 78,9%. La progression continue de LG suivant le lancement de l'application au quatrième trimestre de l'exercice précédent a contribué à l'augmentation de 11,7% du nombre d'utilisateurs enregistrés (28 112 au 31 mai 2015 vs 31 414 au 31 août 2015). L'ajout de 19 nouveaux titres provenant de la nouvelle entente avec Twentieth Century Fox ainsi que celle renégociée avec Paramount a également contribué à cette progression dans une période de l'année qui est généralement moins propice à la location de contenu.

Charges d'exploitation

Coût des ventes

Le coût des ventes est composé principalement des redevances sur les ventes, des royalties à verser aux détenteurs de droits, des dévaluations sur les avances déjà payées advenant une incertitude quant à la possibilité de récupérer le montant figurant au bilan de même que des frais liés à la location de contenu sur la plateforme 3DGO!^{MC}.

Pour la période de trois mois se terminant le 31 août 2015, le coût des ventes de la Compagnie s'est élevé à 28 458 \$ comparativement à 14 585 \$ au trimestre comparatif de l'exercice précédent. Cette augmentation de 13 873 \$ ou 95.1% est principalement dû à l'augmentation des revenus générés par 3DGO!^{MC}.

Frais de ventes

Les frais de ventes de la Compagnie se composent des coûts inhérents au développement de marché pour les nouveaux produits, aux coûts d'opérations liés à la plateforme de 3DGO!^{MC} ainsi qu'aux efforts marketing pour la commercialisation de ces nouveaux produits. Ces coûts comprennent, les salaires du personnel, les frais d'exposition, de représentations, de déplacements liés aux efforts de prospection, d'honoraires versés à des partenaires et aux dépenses d'amortissement d'équipements servant aux démonstrations des technologies de la Compagnie.

Au cours du trimestre terminé le 31 août 2015, les frais de ventes ont totalisé 331 075 \$ comparativement à 218 912 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une augmentation de 112 163 \$ ou 51,2%. Cette augmentation s'explique principalement par une augmentation des coûts de promotions pour 3DGO!^{MC} ainsi qu'à l'embauche de nouveaux employés.

Au cours du premier trimestre, la Compagnie a lancé sa première campagne publicitaire visant à faire connaître 3DGO!^{MC} aux consommateurs américains. Une publicité, présentée en 3D, a été projetée dans les salles de cinéma tout juste avant la diffusion des films *Minions* et *Ant-Man*. L'activité se poursuivra au deuxième trimestre avant la présentation des films *Everest*, et *The Martian*. La campagne de mise en valeur de 3DGO!^{MC} a pour objectif d'augmenter le nombre d'utilisateurs du service et ultimement le nombre de locations.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement comprennent principalement les salaires, le matériel nécessaire au développement des projets, les honoraires payés par la Compagnie pour la réalisation de ces projets et l'amortissement. Les frais de recherche et de développement sont présentés déduction faite des crédits d'impôts à l'investissement et de subventions obtenues pour ces projets.

Au cours du trimestre terminé le 31 août 2015, les frais de recherche et développement de la Compagnie ont totalisés 100 557 \$ comparativement à 108 582 \$ pour le premier trimestre de l'exercice précédent, soit une diminution de 8 025 \$ ou 7,4%.

Frais d'administration

Les frais d'administration se composent essentiellement des frais liés au personnel administratif, des honoraires professionnels, des frais liés au fait d'être une compagnie publique ainsi que des charges d'amortissement.

Pour le trimestre terminé le 31 août 2015, les frais d'administration se sont élevés à 198 149 \$ comparativement à 164 054 \$ pour le trimestre comparatif de l'exercice

précédent soit une augmentation de 34 095 \$ ou 20,8%. Cette augmentation s'explique principalement par l'embauche de nouveaux employés et des jetons de présence versés aux membres du conseil compensé par une réduction des honoraires professionnels.

Perte de change

Le gain ou la perte de change résulte principalement de la fluctuation de la devise canadienne par rapport à la devise américaine lors de la conversion des opérations en devise américaine au cours du jour de la transaction et des actifs et passifs monétaires libellés en devise américaine au cours de clôture.

Pour le trimestre clos le 31 août 2015, la Compagnie a enregistré une perte de change de 31 644 \$ comparativement à une perte de 14 784 \$ pour le trimestre comparatif de l'exercice précédent.

Produits financiers

Les produits d'intérêts enregistrés par la Compagnie au cours du premier trimestre de l'exercice 2016 se sont élevés à 3 054 \$ comparativement à 4 639 \$ pour la période terminée le 31 août 2014, une diminution de 1 585 \$. Cette diminution est principalement attribuable à une réduction du taux d'intérêt sur le solde du dépôt à terme et au fait que le solde moyen du dépôt à terme était moins élevé au cours du trimestre de l'exercice en cours.

Perte nette

La perte nette de SENSIO pour le trimestre terminé le 31 août 2015 s'est établie à 608 949 \$ (0,005 \$ par action) comparativement à 200 001 \$ (0,002 \$ par action) au 31 août 2014 ce qui représente une augmentation de la perte de 408 948 \$ ou 204,5%. Cette variation significative s'explique par les facteurs énoncés précédemment.

Flux de trésorerie

Au 31 août 2015, la Compagnie disposait de 740 795 \$ sous forme d'encaisse et de placement temporaire. La trésorerie est constituée de soldes bancaires. Les placements temporaires sont composé de dépôts à terme portant intérêt à un taux variant entre 0,55% et 0,85% selon le solde du compte.

Activités d'exploitation

Pour la période terminée le 31 août 2015, une somme de 1 038 377 \$ a été allouée aux activités d'exploitation de la Compagnie comparativement à 476 706 \$ pour la période comparative de l'exercice précédent, soit une augmentation de 561 671 \$. Cette variation est principalement attribuable à l'augmentation de la perte nette, des avances sur redevances payées partiellement compensé par une diminution des produits reportés.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement de la Compagnie ont généré des liquidités de 671 356 \$ pour les trois premiers mois de l'année financière 2016 comparativement à 412 379 \$ pour le trimestre comparatif de l'exercice 2015. Au cours de la dernière période de trois mois, la Compagnie a retiré 745 947 \$ de son dépôt à

terme comparativement à 454 295 \$ un an plus tôt. Ses rentrées de fonds ont été réduites par des déboursés supplémentaires de 32 174\$ au cours du trimestre terminé le 31 août 2015 pour l'acquisition d'actifs corporels et incorporels lorsque comparé au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par les investissements faits pour le développement de la plateforme 3DGO! ^{MC} pour les téléviseurs de Samsung.

Activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement de la Compagnie ont généré des liquidités de 317 394 \$ pour la période terminée le 31 août 2015 comparativement à 68 250 \$ un an plus tôt. La variation de 249 144 \$ s'explique par l'exercice d'un plus grand nombre de bons de souscription au cours du premier trimestre du présent exercice financier.

Situation Financière

Actifs

Au 31 août 2015, l'actif total de SENSIO s'élevait à 2 922 218 \$ comparativement à 3 536 561 \$ au 31 mai 2015. Cette variation de 614 343 \$ ou 17,4% est principalement attribuable à une diminution du solde de dépôt à terme et de la trésorerie partiellement compensé par une augmentation des avances sur redevances.

Passifs

Au 31 août 2015, le passif total de SENSIO s'établissait à 1 391 321 \$ comparativement à un montant de 1 625 290 \$ au 31 mai 2015, soit une diminution de 233 969 \$ ou 14,4%. La variation s'explique principalement par la diminution des fournisseurs et autres créditeurs, de la provision d'avances sur redevances de la Compagnie et de ses produits reportés.

Capitaux propres

À la fin du premier trimestre de l'exercice 2016, les capitaux propres de la Compagnie se chiffraient à 1 530 897 \$ comparativement à 1 911 271 \$ au 31 mai 2015. Cette diminution s'explique principalement par la perte réalisée au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2015.

À la date de publication de ce rapport de gestion, la Compagnie avait en circulation 112 515 675 actions.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par la Compagnie sont les méthodes qui sont perçues comme les plus importantes dans l'établissement de sa situation financière et de ses résultats. Les méthodes comptables les plus importantes de la Compagnie, comprenant celles discutées ci-dessous, sont présentées dans les notes afférentes aux états financiers de fin d'année.

Jugement, estimations et hypothèses

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction formule des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables, dont l'incidence est la plus significative sur les montants comptabilisés aux états financiers incluent :

a) Évaluation de l'hypothèse de continuité d'exploitation

Afin de déterminer si la Compagnie disposera de liquidités nécessaires pour maintenir ses activités au cours d'un minimum de douze mois suite à la date de la fin d'année, la direction se base sur les liquidités disponibles et engagées, ainsi que sur les prévisions budgétaires de la prochaine année. Les estimations des montants de revenus et charges futures comportent une incertitude relative à la mesure et, par conséquent, les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs considérés pertinents.

Afin d'atteindre les objectifs du plan d'affaires, la Compagnie doit réunir les capitaux nécessaires et réaliser des ventes.

b) Dépréciation d'actifs non financiers

Pour les fins du test de dépréciation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, des avances sur redevances ainsi que du goodwill, la direction doit faire appel à son jugement pour identifier les plus petits groupes d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs (« unités génératrices de trésorerie »).

Les montants utilisés pour les calculs de dépréciation se fondent sur des estimations de flux de trésorerie futurs de la Compagnie, comprenant les estimations de recettes futures, les charges d'exploitation, taux d'actualisation et de prix du marché. Par leur nature, ces estimations et ces hypothèses comportent une incertitude relative à la mesure et, par conséquent, les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées.

c) Avances sur redevances

Les avances sur redevances sont présentées au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Les montants utilisés pour les calculs de valeur nette de réalisation se fondent sur des estimations de location de contenu, comprenant les estimations du nombre de télévisions 3D vendues, du nombre d'utilisateurs inscrits au service et du nombre de locations par utilisateur. Par leur nature, ces estimations et ces hypothèses comportent une incertitude relative à la mesure et, par conséquent, les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées.

Les autres estimations ont trait aux crédits d'impôt à la recherche et au développement à recevoir et aux paiements fondés sur des actions. Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Compagnie pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues de manière continue. Toute révision des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Constatation des produits

Les produits comprennent les revenus provenant de la vente de biens et de licences. Ils sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Contrat de licences

Les produits provenant des contrats de licences sont comptabilisés au fur et à mesure que celles-ci sont acquises, selon la substance de l'accord concerné, dans la mesure où il est probable que les avantages économiques associés à la transaction aillent à l'entité et que le montant de produits peut être évalué de façon fiable. Les produits de contrats dont la contrepartie est fixe sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de l'accord. Les redevances qui sont fonction du volume de ventes ou d'autres mesures sont comptabilisées en vertu de l'accord sous-jacent. Les montants reçus ou facturés qui ne satisfont pas aux critères précités sont comptabilisés à titre de produits reportés.

Locations de contenu

Les produits de location proviennent de la distribution de contenu digital 3D sur la plateforme 3DGO!^{MC}. Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours dans la mesure où il est probable que les avantages économiques associés à la transaction aillent à l'entité et que le montant de produits peut être évalué de façon fiable. Les produits sont comptabilisés au moment où les services sont fournis.

Produits financiers

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des dépôts à terme et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Avances sur redevances

Les avances sur redevances ont trait aux activités de distribution de films. La Compagnie effectue ces paiements non remboursables afin de sécuriser ses accords de licence de contenu. Les avances sur redevances sont passées en charge au « Coût des ventes » au fur et à mesure que les revenus sont reconnus en vertu de l'accord.

Contributions gouvernementales

Les contributions gouvernementales qui consistent en subventions et en crédits d'impôt à la recherche et au développement, sont constatées en tant que réduction des charges y afférentes ou du coût de l'élément d'actif qui est acquis. Les contributions gouvernementales sont comptabilisées lorsque la Compagnie est en droit de la recevoir et

qu'il existe une certitude raisonnable que la Compagnie a respecté les conditions du programme de subvention approuvé et lorsqu'il existe une certitude raisonnable qu'ils seront reçus.

Les contributions gouvernementales qui compensent les charges engagées sont systématiquement comptabilisées en résultat net en réduction des charges afférentes au cours des périodes où ces charges sont comptabilisées. Quant aux contributions gouvernementales qui compensent le coût d'un actif, elles sont systématiquement comptabilisées en résultat net sur la durée d'utilité de l'actif.

Transaction dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements fondés sur des actions attribués à des membres du personnel est comptabilisée comme charge au titre des avantages du personnel avec comptabilisation de l'augmentation du surplus d'apport de la Compagnie, au cours de la période où les membres du personnel acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé dans les charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service et les conditions de performance autres que des conditions de marché soient remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé dans les charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service et les conditions de performance, autres que des conditions de marché, à la date d'acquisition des droits.

Les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres conclues avec d'autres parties que des membres du personnel sont évaluées à la juste valeur des biens ou des services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable; dans ce cas, elles sont évaluées à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués, à la date à laquelle l'entité obtient les biens ou à laquelle l'autre partie fournit le service.

Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquaient pas encore à l'exercice clos le 31 mai 2015, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012-2014

Le 25 septembre 2014, dans le cadre de son processus d'améliorations annuelles, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à un total de quatre normes. Les modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016. L'application anticipée est permise, auquel cas les modifications corrélatives apportées aux autres IFRS s'appliquent également. Chacune des modifications possède ses propres dispositions transitoires particulières.

Des modifications ont été apportées afin de clarifier les éléments suivants dans leurs normes respectives :

- modification des modalités de cession en vertu de l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*;

- « liens conservés » pour les mandats de gestion et informations à fournir sur la compensation dans les états financiers intermédiaires résumés en vertu de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*;
- taux d'actualisation dans un marché régional ayant la même monnaie en vertu de l'IAS 19, *Avantages du personnel*;
- informations fournies « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire » en vertu de l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

La Compagnie envisage d'adopter ces modifications dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1er juin 2016. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

Initiative concernant les informations à fournir : modifications de l'IAS 1

Le 18 décembre 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le cadre de son initiative majeure visant à améliorer la présentation et les informations à fournir dans les rapports financiers (l'« Initiative concernant les informations à fournir »). Les modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016. Leur adoption anticipée est permise.

Ces modifications n'entraînent pas de changements importants par rapport à la pratique actuelle, mais elles devraient faciliter une présentation améliorée des informations à fournir dans les états financiers.

La Compagnie envisage d'adopter ces modifications dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1er juin 2016. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminée.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. La nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017. Son application anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment il l'est. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS.

La Compagnie envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1er juin 2017. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

IFRS 9, Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014).

La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers.

Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture.

Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La Compagnie envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1er juin 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

Risques et incertitudes

La Compagnie évolue dans une industrie comportant divers risques et incertitudes. Les risques et les incertitudes ci-après ne sont pas les seuls auxquels la Compagnie est assujettie. D'autres risques et incertitudes que la Compagnie ne connaît pas encore ou qu'elle juge actuellement négligeable peuvent nuire à sa performance. La matérialisation de l'un des risques suivants, sans s'y limiter, pourrait nuire aux activités de la Compagnie et avoir des incidences négatives importantes sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Le cas échéant, le cours des actions de la Compagnie pourrait en être affecté.

Besoins futurs en capitaux

La Compagnie a subi des pertes d'exploitation au cours des derniers exercices. La capacité de la Compagnie de s'acquitter de ses obligations et de financer ses activités futures dépend de sa capacité à atteindre un niveau de rentabilité ou du soutien de ses actionnaires et de ses créanciers. Rien ne garantit que la Compagnie soit en mesure de recueillir les capitaux nécessaires pour poursuivre le développement et la commercialisation de ses technologies et de son service de vidéo-sur-demande 3DGO!^{MC}. Dans l'éventualité où la Compagnie ne parvient pas à trouver des capitaux supplémentaires, cela pourrait avoir des incidences défavorables sur ses activités, ses revenus, sa situation financière ainsi que ses résultats d'exploitation.

Accès au contenu

Le déploiement commercial de la plateforme de distribution 3DGO!^{MC} dépend en partie de son accès au contenu sur une base continue. Dans l'éventualité où la Compagnie n'est pas en mesure de maintenir un flot continu de contenu, cela pourrait avoir des incidences défavorables sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Fiabilité des différents partenaires afin de s'assurer de la disponibilité de 3DGO!^{MC} sur les appareils de tiers

La Compagnie offre actuellement aux clients la possibilité de recevoir du contenu diffusé à travers internet directement à leurs téléviseurs connectés. La Compagnie a conclu des accords avec un certain nombre de fabricants de téléviseurs pour rendre le service de 3DGO!^{MC} disponible par le biais de leurs téléviseurs connectés à Internet. Si la Compagnie ne parvient pas à maintenir les relations existantes et à créer de nouvelles relations, ou si elle rencontre des obstacles technologiques, de licences de contenu ou autres problématiques visant la diffusion de son contenu à ses clients par l'intermédiaire de ces appareils, sa capacité à développer ses activités pourrait être négativement affectée. Les activités de la Compagnie pourraient être affectées si, à l'expiration des accords avec ses partenaires, un certain nombre d'entre eux ne continuent pas à fournir l'accès au service de 3DGO!^{MC} ou ne sont pas disposés à le faire à des conditions acceptables pour la Compagnie.

Compétition

Le marché pour le divertissement vidéo est très concurrentiel et en évolution rapide. La Compagnie est en concurrence avec d'autres fournisseurs de divertissement vidéo, tels

que les distributeurs vidéo de programmation multicanaux, les fournisseurs de contenu via internet et les magasins de location de DVD, et plus généralement, contre d'autres sources de divertissement que les clients pourraient choisir dans leurs moments de temps libre. La Compagnie est également en concurrence contre des fournisseurs de divertissement vidéo dans l'obtention de contenu que les clients apprécient. Plusieurs de ces concurrents sont des joueurs plus importants et mieux capitalisés que la Compagnie, et ont des ressources marketing plus importantes que la Compagnie.

Adoption incertaine de l'expérience sur le marché consommateur

Malgré le succès des films 3D en salles, il est possible que les consommateurs décident de ne pas transposer cette réalité à la maison. Rien ne garantit que les produits intégrant la technologie de la Compagnie soient adoptés par les consommateurs. Dans l'éventualité où les consommateurs n'achètent pas ces produits, cela pourrait avoir des incidences défavorables sur les activités de la Compagnie, ses revenus, sa situation financière ainsi que ses résultats d'exploitation.

La capacité de la Compagnie d'attirer des clients dépendra en partie de sa capacité à fournir à sa clientèle un choix de contenus intéressants, ainsi qu'une expérience de qualité pour la sélection et la visualisation de films en 3D. Les niveaux de services, d'offres de contenus, de prix et les autres caractéristiques de concurrents à son service 3DGO!^{MC} pourraient nuire à la capacité de la Compagnie d'attirer et de fidéliser les clients. Si les consommateurs ne perçoivent pas que l'offre de service a une valeur, et ce même si la Compagnie présente une nouvelle fonctionnalité ou change les fonctionnalités existantes, change les prix ou offres de services, ou modifie le contenu d'une manière qui ne soit pas accueillie favorablement par eux, elle peut ne pas être en mesure d'attirer et de fidéliser les clients. Si la Compagnie est incapable de concurrencer avec succès les concurrents actuels et nouveaux à la fois en conservant ses clients existants et en attirant de nouveaux clients, son activité sera affectée négativement.

Conjoncture économique

Les produits offerts par la Compagnie sont des produits destinés aux consommateurs et la demande pour ses produits est sujette aux fluctuations de la conjoncture économique. Par conséquent, tout ralentissement de la croissance économique pourrait réduire la demande pour les produits de la Compagnie et avoir des incidences défavorables sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Incapacité de maintenir ou, dans de nouveaux marchés, d'établir une réputation positive avec les clients

Une réputation positive avec les clients concernant le service 3DGO!^{MC} est importante pour attirer et retenir les clients qui ont un certain nombre de choix à partir desquels obtenir du divertissement vidéo. Dans la mesure où le service ou le contenu est perçu comme de faible qualité ou de peu d'intérêt par les clients, la capacité de la Compagnie d'établir et maintenir une réputation positive risque d'être affectée. De plus, dans la mesure où les efforts de marketing, le service à la clientèle et de relations publiques de la Compagnie ne sont pas efficaces ou entraînent une réaction négative des clients, sa capacité à établir et maintenir une réputation positive peut également subir un impact

défavorable. Alors que la Compagnie développe de nouveaux marchés, il lui sera également nécessaire d'établir sa réputation avec les clients et dans la mesure où elle ne réussit pas à créer des impressions positives, son activité sur ces nouveaux marchés peut subir un impact défavorable.

Concentration du chiffre d'affaire

Au 31 août 2015, la Compagnie a réalisé 97,4% de son chiffre d'affaires auprès de quatre clients représentant individuellement plus de 10% des produits (82% auprès d'un client pour la période se terminant le 31 août 2014).

Bien que chacun de ces clients restera des partenaires importants, la Compagnie estime que son niveau de dépendance diminuera à mesure que ses ventes augmenteront et se diversifieront.

Risque de change

Puisque la Compagnie réalise la majorité de ses revenus en dollars américains et qu'elle engage la majeure partie de ses dépenses en dollars canadiens, ses revenus et sa rentabilité sont influencés par la fluctuation de la devise canadienne par rapport aux autres devises, spécialement le dollar américain. La capacité de la Compagnie d'ajuster ses prix de vente pour tenir compte des fluctuations du taux de change est limitée. La Compagnie ne protège pas, pour le moment, son exposition aux fluctuations des taux de change.

Perturbation importante ou accès non autorisé à nos systèmes informatiques ou à ceux de nos partenaires

Les systèmes informatiques de la Compagnie et ceux de tiers qu'elle utilise dans le cadre de ses opérations peuvent être soumis à des dommages ou des interruptions suite à des tremblements de terre, des conditions météorologiques défavorables, d'autres catastrophes naturelles, des attaques terroristes, des pannes électriques, des pannes de télécommunications, et des risques en matière de cybersécurité. Les interruptions dans ces systèmes, ou avec internet en général, pourraient rendre son service 3DGO!^{MC} indisponible ou de qualité réduite, ou autrement entraver la capacité de la Compagnie à fournir la diffusion de contenu.

Les interruptions de service, des erreurs dans les logiciels utilisés ou l'indisponibilité des systèmes informatiques utilisés dans ses activités pourraient diminuer l'attrait global du service pour les clients existants et potentiels.

Les systèmes informatiques de la Compagnie ainsi que ceux de tiers qu'elle utilise dans ses opérations sont vulnérables à des risques en matière de cybersécurité, y compris les cyber-attaques comme les virus informatiques, les attaques par déni de service, les effractions physiques ou électroniques et des perturbations similaires. Toute tentative par les pirates informatiques pour obtenir les données de la Compagnie et de ses clients, de perturber son service, ou autrement d'accéder à ses systèmes, ou ceux de tiers qu'elle utilise, en cas de succès, pourrait nuire à ses activités, être coûteux à remédier et nuire à sa réputation. Toute perturbation significative au service ou à l'accès aux systèmes

pourrait entraîner une perte de clients et nuire aux affaires et aux résultats d'exploitation de la Compagnie.

La Compagnie utilise des services infonuagiques de tiers dans le cadre de ses activités commerciales. Les problèmes rencontrés par les fournisseurs de services d'hébergement Web, d'infonuagique, ou de réseaux de distribution de contenu, y compris les interruptions technologiques ou commerciales, ainsi que les menaces à la cybersécurité, pourraient affecter l'expérience des clients de 3DGO!^{MC} et nuire aux affaires et aux résultats d'exploitation de la Compagnie.

La direction a identifié un risque potentiel d'interruption des activités liées à l'absence d'un système actif de protection incendie dans la salle de système informatique centrale. La pratique actuelle a toutes les données critiques copiées hors site afin de minimiser tout impact sur les affaires. La planification d'urgence est en cours dans le cadre d'une stratégie plus globale d'atténuation des risques.

Coûts imprévus et responsabilité potentielle reliés au contenu sous licence

En tant que distributeur de contenu, la Compagnie pourrait faire face à une responsabilité potentielle pour négligence, droits d'auteurs et marques déposées, ou d'autres réclamations basées sur la nature et le contenu du matériel que la compagnie distribue. La Compagnie peut aussi faire face à des responsabilités potentielles pour le contenu utilisé pour promouvoir son service, incluant le matériel utilisé et les fonctions sur le site Internet. Les procédures pour défendre les réclamations pourraient être coûteuses et les frais et dommages encourus pourraient avoir un impact négatif sur les activités de l'entreprise et sur ses résultats financiers. La Compagnie pourrait ne pas être indemnisée contre ces réclamations et elle pourrait ne pas avoir d'assurance couvrant ce type de réclamation.

Risque de contrefaçon

Le succès de la Compagnie dépend de sa capacité de vendre des technologies qui ne seront pas en contrefaçon de la propriété intellectuelle appartenant à quelqu'un d'autre. D'autres intervenants pourraient détenir, ou revendiquer qu'ils détiennent de la propriété intellectuelle similaire à celle développée par la Compagnie. La Compagnie ne peut déterminer avec certitude la portée de ces brevets ou ceux d'une tierce partie. Si la Compagnie était en contrefaçon d'un brevet appartenant à une tierce partie, ceci pourrait affecter de façon importante ses résultats futurs.

Incertitude à savoir si les redevances versées aux détenteurs de droits sur le contenu seront entièrement consommées

Afin de pouvoir rendre disponible le contenu sur sa plateforme de vidéo-sur-demande 3DGO!^{MC}, la Compagnie a dû verser des redevances payées à l'avance aux détenteurs de droits de contenu. Ces avances sont faites pour des périodes variant de un an à cinq ans selon les ententes en place avec les différents détenteurs de droits. La Compagnie n'aura aucune royauté à verser aux détenteurs de droits avant que l'avance soit entièrement consommée. Si toutefois à la fin du terme de l'entente, il y avait des soldes, la Compagnie pourrait perdre le montant non-consommé si elle ne s'entend pas avec le

détenteur de droits pour prolonger la durée de l'entente. Rien ne garantit que la Compagnie soit en mesure de prolonger ses ententes.

Changements dans la façon dont le service est commercialisé

La Compagnie utilise une combinaison de programmes de marketing, y compris les sites de médias sociaux tels que Facebook et Twitter, pour promouvoir le service de 3DGO!^{MC} à de nouveaux clients potentiels. La Compagnie peut limiter ou cesser l'utilisation ou le support de certaines sources ou activités de marketing si les tarifs publicitaires augmentent ou si elle devient préoccupée que des clients ou clients potentiels jugent certaines pratiques de marketing intrusives ou si elle craint qu'elles soient dommageables pour sa marque. Si les moyens de marketing disponibles sont réduits, sa capacité à attirer de nouveaux clients peut subir un impact défavorable. De plus, si les entreprises qui font la promotion du service 3DGO!^{MC} décident que cela a un impact négatif sur leurs affaires, qu'elles veulent concurrencer plus directement le service de la Compagnie ou démarrer une entreprise similaire ou décider de soutenir exclusivement ses concurrents, la Compagnie pourrait ne plus avoir accès à ces moyens de marketing, ce qui peut affecter défavorablement ses activités.

Incapacité à gérer la croissance et le changement

Si la Compagnie procède à une expansion internationale, elle gèrera son activité pour répondre aux offres variées de contenu, les habitudes et les pratiques des clients, en particulier celles concernant le commerce électronique et la vidéo sur demande, ainsi que les environnements juridiques et réglementaires différents. Alors qu'elle accroîtra son service 3DGO!^{MC}, la Compagnie développera de la technologie et utilisera les services de tiers. Si la Compagnie ne parvient pas à gérer la complexité croissante de ses activités, y compris l'amélioration, l'ajustement ou la révision de ses systèmes et pratiques opérationnelles, ses activités pourraient subir un impact défavorable.

Portée et validité de la propriété intellectuelle

Les brevets de la Compagnie pourraient être incomplets, invalides, contestés ou refusés. Il est possible que les brevets demandés ne soient pas octroyés ou qu'ils n'offrent pas la protection désirée. Il pourrait en découler des poursuites. Ces litiges pourraient entraîner des frais considérables, sans aucune garantie de succès. La perte d'une propriété intellectuelle pourrait avoir des effets défavorables sur les activités de la Compagnie et sur sa situation financière.

Incapacité de mettre en œuvre la stratégie établie

La croissance de la Compagnie est tributaire de sa capacité à mettre en œuvre la stratégie établie. Rien ne garantit que la direction réussisse à la mettre en œuvre avec succès.

Concurrence

La Compagnie évolue dans un domaine relativement nouveau et concurrentiel. De nouveaux joueurs, de nouvelles alliances et de nouvelles solutions technologiques peuvent faire leur apparition. Toutefois, rien ne peut garantir la vitesse à laquelle les clients adopteront ces produits ni la vitesse à laquelle la concurrence développera des produits similaires.

La perte de membres de la direction pourrait affecter de façon importante l'application du plan stratégique de la Compagnie

La réalisation du plan d'affaire de la Compagnie dépend de façon importante du travail de l'équipe de direction. Un nombre limité d'individus compose cette équipe. La Compagnie n'a pas de police d'assurance-vie sur ses individus. La perte d'un des membres de la direction pourrait nuire à l'exécution du plan stratégique de la Compagnie ce qui pourrait affecter de façon importante ses opérations.

La direction est d'avis qu'elle fait un suivi rigoureux de ces risques. Elle surveille constamment chacun de ces points et pose les actions nécessaires afin de réduire ces risques.

Vous trouverez davantage de renseignements concernant la Compagnie en consultant le site de SEDAR (www.sedar.com).

Montréal, le 28 octobre 2015